

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la Municipalité de Ferme-Neuve légalement tenue le 29 mai 2023, à compter de 18h30, à la salle du conseil municipal au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve.

### **ÉTAIENT PRÉSENTS**

Madame, Messieurs:

Diane Sirard, mairesse

Sylvain Leduc, conseiller

Sébastien Lavoie, conseiller

Jean-Claude Ratelle, conseiller

Richard Lévesque, conseiller

Michel Venne, conseiller

Yvon Forget, conseiller

et

Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le quorum ayant été constaté par la directrice générale et greffière-trésorière, la mairesse déclare l'assemblée ouverte.

### **CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la Loi.

**2023-05-594**

### **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**D'APPROUVER** l'ordre du jour tel que présenté en retirant le point 9:

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Mise à jour de la politique des aînés et plan d'action MADA 2023-2028
4. Demande d'aide financière - Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA)
5. Création du comité de suivi de la mise en oeuvre - MADA
6. Nomination d'un élu - Agence de développement de Ferme-Neuve
7. Entente de fourniture de services d'un coordonnateur en sécurité incendie avec la MRC
8. Appel d'offres FN-23-V-08 - Fourniture, transport et épandage d'abat-poussière
9. Offre de services de Dec Enviro - Étude géotechnique et stabilisation de talus - Belvédère
10. Modification de la résolution 2022-05-107 - Demande d'utilisation du domaine public au 85, 13e Rue

11. Création d'un comité de développement économique
12. Adoption du règlement numéro 191 relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble
13. Présentation du projet de règlement numéro 190-1 modifiant le règlement numéro 190 concernant l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance sur les lots 6 459 338 et 6 459 339
14. Avis de motion du projet de règlement numéro 190-1 modifiant le règlement numéro 190 concernant l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance sur les lots 6 459 338 et 6 459 339
15. Période de questions
16. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

2023-05-595

**MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS ET PLAN D'ACTION MADA 2023-2028**

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire favoriser le maintien des personnes âgées dans leur milieu de vie;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire encourager la participation sociale des personnes âgées;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire contribuer à la qualité de vie des personnes âgées;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire valoriser l'importance des personnes âgées dans notre communauté;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire adapter l'offre des services de sécurité à la réalité du vieillissement de la population;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire offrir des moyens de transport adapté aux besoins des âgés;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire offrir aux âgés des environnements sans obstacle pour un vieillissement actif et inclusif;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire favoriser la santé et l'autonomie des âgés;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve désire favoriser des communications et des informations régulières et accessibles;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** la mise à jour de la politique des âgés ainsi que le plan d'action MADA 2023-2028 soient adoptés.

ADOPTÉE

2023-05-596

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES MUNICIPALES POUR LES AÎNÉS (PRIMA)**

**CONSIDÉRANT** que le conseil désire déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA);

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière.

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve a pris connaissance du guide du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'appliquent à elle.

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées.

**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA), y compris tout dépassement des coûts.

**QUE** le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve, tous les documents requis.

ADOPTÉE

2023-05-597

**CRÉATION DU COMITÉ DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE - MADA**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** soit formé un comité de suivi de la mise en oeuvre pour les Municipalités Amies des Aînés (MADA) et qu'il soit composé des personnes suivantes:

- Madame Gaétane Brière
- Madame Kim-Isabelle Castonguay
- Madame Rébecka Ladouceur
- Monsieur Léonard Lafontaine
- Madame Réjeanne Leblanc-Lévesque
- Madame Marie-Josée Meilleur
- Madame Diane Sirard, représentante du comité

**QUE** les directeurs de services (loisirs, travaux publics, urbanisme, administration) soient présents lors des rencontres du comité lorsque requis, selon les dossiers traités.

**QUE** Madame Diane Sirard, représentante de ce comité, soit la responsable des questions familiales et des personnes âgées (RQFA).

ADOPTÉE

**2023-05-598 NOMINATION D'UN ÉLU - AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE FERME-NEUVE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le conseil municipal mandate Madame Diane Sirard, mairesse, à représenter la Municipalité de Ferme-Neuve en tant qu'administratrice pour siéger sur le conseil d'administration de l'Agence de développement de Ferme-Neuve.

ADOPTÉE

**2023-05-599 ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES D'UN COORDONNATEUR EN SÉCURITÉ INCENDIE AVEC LA MRC**

**CONSIDÉRANT** l'entente de fourniture de services d'un coordonnateur en sécurité incendie intervenue entre la MRC d'Antoine-Labelle et la Municipalité de Ferme-Neuve;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Ferme-Neuve ne désire pas reconduire ladite entente lorsqu'elle prendra fin le 31 décembre 2023;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Venne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'entente de fourniture de services d'un coordonnateur en sécurité incendie intervenue entre la MRC d'Antoine-Labelle et la Municipalité de Ferme-Neuve ne soit pas reconduite automatiquement le 31 décembre 2023.

**QUE** cette résolution soit transmise à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

**2023-05-600 APPEL D'OFFRES FN-23-V-08 - FOURNITURE, TRANSPORT ET ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres FN-23-V-08 fait avec le système SEAO pour la fourniture, transport et épandage d'abat-poussière;

**CONSIDÉRANT** que deux soumissions ont été reçues:

- Les Entreprises Faust et Fils inc.: 0,5346\$/litre
- Multi-Route: 0,4330\$/litre

Les taxes sont incluses dans les montants ci-haut mentionnés.

**CONSIDÉRANT** que, selon le rapport de Monsieur Michel Deslauriers, directeur des travaux publics, les soumissions ont été jugées conformes à notre appel d'offres;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'octroi du contrat FN-23-V-08 fait par le système SEAO pour la fourniture, transport et épandage d'abat-poussière pour la Municipalité de Ferme-Neuve soit accordé à Multi Routes inc. au montant de 0,4330\$/litre incluant les taxes applicables.

**QUE** cette somme soit prise à même le budget de fonctionnement.

**QUE** le conseil municipal autorise Madame Bernadette Ouellette, directrice générale et greffière-trésorière, à signer, pour et au nom de la Municipalité de Ferme-Neuve, les documents requis.

**QUE** Monsieur Michel Deslauriers, directeur des travaux publics, soit autorisé à entrer en contact avec celui-ci pour confirmer notre engagement.

ADOPTÉE

**MONSIEUR LE CONSEILLER YVON FORGET SE RETIRE ET NE VOTE PAS SUR LE POINT CI-DESSOUS.**

2023-05-601

**MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2022-05-107 - DEMANDE D'UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC AU 85, 13E RUE**

**CONSIDÉRANT** la résolution 2022-05-107 adoptée le 2 mai 2022 relativement à une demande d'utilisation du domaine public situé au 85, 13e Rue;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Ratelle et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le paragraphe de la résolution 2022-05-107 soit modifié comme suit:

«**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve accepte la demande d'utilisation du domaine public au 85, 13e Rue concernant la construction d'une terrasse en marge avant et avec empiètement dans la rue du 15 mai au 15 octobre **de chaque année** du moment que la circulation sur le trottoir reste possible».

Au lieu de:

«**QUE** la Municipalité de Ferme-Neuve accepte ... du 15 mai au 15 octobre du moment que...».

ADOPTÉE

**MONSIEUR LE CONSEILLER YVON FORGET REJOINT LA DISCUSSION.**

**2023-05-602**

### **CRÉATION D'UN COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Forget et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** soit formé un comité de développement économique et qu'il soit composé des personnes suivantes:

- Madame Diane Sirard
- Madame Bernadette Ouellette
- Madame Véronique Larose
- Monsieur Sébastien Lavoie
- Monsieur Sylvain Leduc
- Monsieur Richard Lévesque

ADOPTÉE

**2023-05-603**

### **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 191 RELATIF À L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION SUR UN IMMEUBLE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Lévesque et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** le règlement numéro 191 relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble soit adopté.

ADOPTÉE

### **PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 190-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 190 CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE SUR LES LOTS 6 459 338 ET 6 459 339**

Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie dépose auprès du conseil le projet de règlement numéro 190-1 modifiant le règlement numéro 190 concernant l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance sur les lots 6 459 338 et 6 459 339.

### **AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 190-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 190 CONCERNANT L'IMPLANTATION D'UN CENTRE DE LA PETITE ENFANCE SUR LES LOTS 6 459 338 ET 6 459 339**

Monsieur le conseiller Sébastien Lavoie donne un AVIS DE MOTION de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du projet de règlement numéro 190-1 modifiant le règlement numéro 190 concernant l'implantation d'un Centre de la Petite Enfance sur les lots 6 459 338 et 6 459 339.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est mise à la disposition du public présent.

**2023-05-604**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Sylvain Leduc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents,

**QUE** l'assemblée du 29 mai 2023 soit levée. Il est 19h02.

ADOPTÉE

---

DIANE SIRARD,  
Mairesse

---

BERNADETTE OUELLETTE,  
Directrice générale et greffière-  
trésorière

Je, Diane Sirard, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Diane Sirard, mairesse